

Demande du candidat visant à modifier les renseignements sur l'investissement



Programme de dépôt remboursable du Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (PCNB)

Le présent formulaire est destiné aux requérants qui mettent en œuvre l'investissement prévu dans leur plan d'affaires **initial**, mais qui doivent obtenir une approbation pour apporter des modifications à l'investissement.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT LE REQUÉRANT PRINCIPAL

Nom du requérant principal (nom de famille, prénom, second prénom)

_____ N° PCP _____
Date de naissance (jj/mm/aaaa) _____ Date d'arrivée (jj/mm/aaaa)

Adresse domiciliaire actuelle, y compris le code postal (ne pas utiliser l'adresse d'un tiers)

(_____) _____ (_____) _____ _____
Téléphone (jour) Téléphone (soir) Courriel

Titre du plan d'affaires initial

A participé au Programme de mentorat pour les entrepreneurs immigrants de (mm/aaaa) _____ à (mm/aaaa) _____

RENSEIGNEMENTS SUR L'INVESTISSEMENT

L'investissement désigne les dépenses admissibles pour créer une entreprise au Nouveau-Brunswick et la gérer de façon active.

Voici les dépenses admissibles :

- Achat d'un terrain ou d'un édifice pour l'entreprise; le zonage approprié doit être en place.
- Dépenses relatives aux biens de l'entreprise ou aux améliorations locatives.
- Frais liés au déménagement d'appareils, de matériel ou de biens nécessaires à la gestion de l'entreprise.
- Achat de matériel de production.
- Achat de matières premières, de composants et de fournitures.
- Achat d'outils et d'équipement nécessaires à la gestion de l'entreprise.
- Achat de meubles et de matériel nécessaires à la gestion d'une entreprise dans le secteur de l'accueil.
- Achat d'un véhicule pour l'usage principal de l'entreprise. Le montant du véhicule doit être calculé au prorata afin de refléter son utilisation véritable pour les besoins de l'entreprise et un journal doit être tenu pour la même raison pour l'impôt sur le revenu.
- Achat de matériel de bureau, d'ordinateurs et autres articles semblables.
- Dépenses relatives à des services professionnels et liées à l'établissement de l'entreprise.
- Dépenses relatives au marketing et à la promotion de l'entreprise.
- Achat du stock initial.
- Propriété intellectuelle.

